



DECLARATION FSU au CTA du 21 mars 2022

Bilan du quinquennat

Ce CTA est le dernier du quinquennat, c'est donc l'heure de faire le bilan et il est édifiant !

« On a, ces dernières années, sous-investi en éducation, formation, enseignement supérieur et la recherche. » Ce constat, lucide car correspondant complètement à la réalité du terrain, est fait par... Emmanuel Macron ! Celui-là même qui termine un mandat marqué, en matière de politique éducative, par une spectaculaire succession de renoncements. Dommage que le perspicace observateur n'ait pas prévenu plus tôt le chef de l'État de cette déconvenue ! « Choyée », vraiment ? En plein cœur de la crise sanitaire, Jean Castex avait affirmé que la majorité gouvernementale avait « choyé » l'Éducation nationale et continuerait à le faire. C'est à se demander dans quel monde parallèle vit le Premier ministre ? Sur le quinquennat, le bilan en termes de moyens pour le second degré est édifiant. Depuis 2018, 7 490 emplois ont été supprimés dans les collèges et les lycées, au plan national

Dans notre académie, ce sont près de 250 postes d'enseignants, CPE, Psy-EN qui ont été supprimés dans les collèges, lycées généraux technologiques et professionnels pour des effectifs en baisse de 2,3%. Les personnels administratifs n'ont pas été épargnés avec la suppression de 40 postes, dont des postes gagés en Greta.

Concrètement, dans le second degré, cela veut dire des classes surchargées, une offre de formation qui se réduit d'année en année et aucun moyen réellement dégagé pour faire face aux conséquences pédagogiques de la crise sanitaire... Il y a eu effectivement un sous-investissement chronique dans l'Éducation, comme le dit le président de la République, qui oublie juste de préciser qu'il en porte l'entière responsabilité.

Bac local, suppression des séries, aggravation des inégalités entre élèves et entre établissements, évaluations permanentes, désorganisation des établissements, programmes trop lourds, dégradation des conditions de travail... Le réquisitoire contre la réforme du lycée portée par Jean-Michel Blanquer est long. Son articulation avec la logique de sélection de ParcoursSup en fait un redoutable instrument de tri social. Les réformes s'accumulent et telles les pièces d'un puzzle forment l'image d'un système éducatif réorganisé à l'aune des logiques du marché. La FSU, rappelle son opposition à cette réforme et demande son abandon. La démocratisation du lycée passe par une autre réforme du lycée.

Les attaques contre la voie professionnelle ont été multiples et brutales. Elles ont été orchestrées à l'interne de l'Éducation nationale par une transformation profonde des programmes et des référentiels professionnels, par des fusions de diplôme et par une réduction drastique des horaires disciplinaires. Elles ont aussi été renforcées par la loi « avenir pro » et les plans de relances qui ont sur-dopé le système par apprentissage au détriment de la voie professionnelle scolaire.

Dans le 1^{er} degré, malgré la priorité affichée par le gouvernement, la situation ne s'est pas améliorée avec seulement 15 postes créés sur le quinquennat et une reventilation de postes entre les départements de l'académie au profit du Puy de Dôme en parallèle de fermetures nombreuses en milieu rural. La multiplicité des injonctions ministérielles durant ce quinquennat a profondément déstabilisé l'école sans pour autant améliorer la situation. Quelques exemples parmi d'autres : L'inclusion à marche forcée couplée à la création des PIAL a créé des situations douloureuses tant pour les enfants en situation de

handicap que pour les AESH en nombre insuffisant ; le dédoublement des classes en REP qui n'a concerné qu'une minorité d'élèves et qui n'a pas réduit les inégalités comme le montrent les résultats des évaluations nationales. La loi Rhilac créant une hiérarchie entre les enseignants dans les écoles ; la scolarisation obligatoire pour les enfants de moins de 3 ans, véritable cadeau à l'école privée ; la multiplicité des évaluations ; le démantèlement des RASED ; une formation continue « peau de chagrin » réduite à sa plus simple expression et centrée sur les fondamentaux. Cette liste, non exhaustive, montre clairement l'état dégradé dans lequel se trouve l'école à la fin de quinquennat.

A rebours de la politique salariale menée contre les fonctionnaires depuis 5 ans par le gouvernement, la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques annonce, la veille d'une grève pour une augmentation des salaires, le dégel de la valeur du point d'indice, « avant l'été » selon ses propos. La ministre désavoue ainsi les propos de Mme De Montchalin qui refusait toute revalorisation de la valeur du point d'indice ! C'est bien évidemment une nécessité, mais d'une part il faut que cette augmentation soit conséquente pour compenser l'inflation, autour de 4% comme l'a réclamé un courrier de l'intersyndicale FSU-CGT-Solidaires-UNSA-CFE CGC et FA, mais encore faut-il que cette annonce électoraliste soit suivie d'effets et engage le prochain gouvernement, issu des futures élections législatives. Rien n'est moins sûr...

Alors que nos métiers souffrent d'une désaffection plus importante d'année en année, rien n'a été fait pendant 5 ans pour revaloriser nos métiers et les rendre plus attractifs tant sur le plan salarial que sur les conditions de travail. Après avoir décalé le concours MEEF, puis modifié les épreuves de Capes, l'entrée dans le métier des stagiaires à la rentrée 2022 est la dernière étape de la réforme de la formation initiale du ministre Blanquer. C'est non seulement un grave recul de la formation initiale qui va notamment placer les fonctionnaires stagiaires à temps plein en établissement pour certains d'entre eux, mais cela va aussi voir des conséquences négatives sur les services dans les établissements et dégrader les conditions d'affectation des TZR et des stagiaires. Une vraie réussite ! Le programme du candidat Macron qui souhaite supprimer le Capes est-il une réponse à la réforme ratée menée par son ministre ? Pour les futurs enseignants du premier degré la situation n'est pas meilleure, avec une formation en alternance avec une classe en responsabilité à mi-temps ne leur permet plus de se former sérieusement au métier. Le calibrage prévu à nouveau pour la rentrée 2022 ne nous rend pas optimiste et fait craindre des classes sans professeurs notamment dans nos petits établissements ruraux. Une inquiétude particulière en EPS où le calibrage a prévu 10 entrants alors que déjà l'année dernière plus de 8 postes dans l'allier n'ont été pourvus par un titulaire.